



# INFORMATION



## ENVIRONNEMENT

Nous y sommes, vous allez enfin pouvoir trier plus dans votre borne de tri jaune. Plus d'emballages plastiques et plus d'emballages en métal.

En effet, vous avez reçu avec votre facture des ordures ménagères du 1<sup>er</sup> semestre un courrier d'accompagnement vous expliquant que la Communauté de Communes du territoire de Fresnes en Woëvre étendait ses consignes de tri pour les emballages.

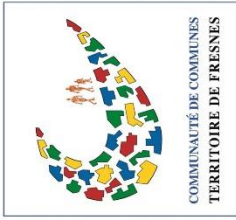


Pour vous faciliter votre démarche lors de votre prochain passage aux Points d'Apport Volontaire (bornes jaunes, bleues et vertes), nous vous diffusons un mémo-tri au format A3 qui vous permettra de retrouver l'ensemble des éléments à trier en fonction de la borne ainsi qu'un dépliant vous donnant quelques « trucs et astuces » pour jeter moins.

La Communauté de Communes reste à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements nécessaires sur le tri sélectif.

Contact : Aurore DOLADILLE  
[comptabilite@codecomfresnes.com](mailto:comptabilite@codecomfresnes.com) - 03 29 87 46 70  
Toutes les informations sur [www.codecom-fresnes.com](http://www.codecom-fresnes.com)

Laurent JOYEUX,  
Le Président



# NOUVELLES CONSIGNES DE TRI EMBALLAGES



Toutes les briques alimentaires



Tous les flacons, bidons et bouteilles



Tous les emballages en métal  
même les petits



## CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Tous les films, sachets,  
pots et barquettes



Un doute, une question sur le tri ?  
03 29 87 31 29 - [www.codecom-fresnes.com](http://www.codecom-fresnes.com)  
#SUIVEZMOI sur [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)

Votre collectivité s'engage avec Citéo pour le tri et le recyclage